

Âge et handicap

# L'Ehpad de demain se construit à Beaux

L'ancienne maison des aveugles de Beaux est en constante évolution. Les Cèdres, structure atypique qui propose un accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et des personnes âgées vulnérables, travaillent à un nouveau projet architectural qui attend l'aval de l'Agence régionale de santé.

PHILIPPE SUC  
philippe.suc@centrefrance.com

**A** Beaux, un gros chantier se prépare à partir de la fin de l'année. Les Cèdres souhaitent passer « de chambres de résidents à des logements d'habitants ». Demain disparaîtront progressivement les traditionnels et longs couloirs rappelant l'hôpital, desservant les chambres de part et d'autre. Ce type d'architecture sera remplacé par des quartiers de vie. « Dans ces quartiers, les soins sont organisés comme si l'on était en libéral, par tournées. Les accompagnements se font en fonction des besoins des habitants », indique Marie Prat. L'infirmière coordinatrice en parle au présent, car cette organisation existe déjà depuis deux ans. Aux Cèdres, il y a bien longtemps du reste qu'on ne parle plus de « résidents », mais « d'habitants ». La maison s'appuie d'ailleurs dans ses décisions sur un conseil de la vie sociale. Cette vie de « quartier » donne la couleur d'un futur Ehpad domiciliaire.

Depuis plus de vingt ans, les Cèdres travaillent dans une logique de filière médico-sociale innovante, qui a valu à l'établissement de recevoir voilà quelques années un prix européen. « On propose un lieu de vie où l'on est bien soigné et pas prioritairement

un lieu de soins où l'on va vivre. » François Vérot, directeur de la maison, a le sens de la formule. Ce dernier va plus loin : « Venir aux Cèdres, c'est venir dans un jardin et un club de loisirs ».

Sur le site de Beaux, Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), maison d'accueil spécialisée (MAS) et foyer d'accueil médicalisé (FAM) répondent à un même enjeu : accompagner des personnes handicapées vieillissantes et des personnes âgées vulnérables. Le FAM accompagne des personnes autonomes souffrant de troubles psychiatriques. La MAS reçoit des personnes souffrant de handicaps moteurs et psychiatriques.

## Adapter le lieu de vie

Pour le FAM et la MAS, les profils d'âge se situent entre 45 et 50 ans. Alors qu'un Ehpad conventionnel reçoit des résidents de plus de 85 ans avec des durées de séjours d'environ deux ans, les Cèdres accueillent des « habitants » bien plus jeunes. Les moins de 60 ans au sein de la maison de retraite bénéficient d'une dérogation d'âge.

« On est en capacité d'adapter le lieu de vie de la personne en fonction de son évolution en matière de santé, de ses attentes et de ses besoins », explique François Vérot. Celui-ci cite l'exemple de cet « habitant » souffrant de troubles de type Korsakoff (affect-

## Le projet

### Début des travaux en décembre.

Le projet architectural débutera en fin d'année (pour une durée d'un an et demi) : une extension, avec 16 logements de 27 m<sup>2</sup> en étage, disposant d'un coin jour et d'un autre nuit, la création d'un ascenseur, d'un patio, d'un pôle santé (mutualisé pour les trois sites), avec locaux de consultation, salles de soins et de relève, annexe de la pharmacie hospitalière, bureaux, agrandissement de l'espace restauration. Une deuxième phase (à partir de 2030) est d'ores et déjà dans les tuyaux avec en particulier la possibilité de prendre en charge des malades d'Alzheimer. Les travaux sont estimés à 3,5 millions, dont 3 millions financés par un emprunt que le Département s'engage à garantir à 50 %. L'établissement a sollicité les collectivités locales pour garantir les 50 % restants.

tant la mémoire à la suite d'une ancienne consommation d'alcool, NDLR). Cette personne a intégré dans un premier temps l'unité de vie sécurisée de la maison de retraite avant, au bout de quelques mois, de rejoindre le FAM. « Quand il avancera en âge, il pourra intégrer la maison de retraite. On offre des solutions à l'Ehpad pour des personnes vieillissantes souffrant de handicap, lesquelles sont souvent malvenues pour des Ehpad géométriques classiques », dit encore le directeur.

L'accompagnement concerne en priorité des habitants de la Haute-Loire, voire des maisons de retraite avoisinantes. Pour intégrer Les Cèdres, il faut généralement passer par une longue liste d'attente : 120 demandes pour l'Ehpad. Pour le FAM et la MAS, l'attente est également importante.

Les personnes sont très fréquemment orientées par le centre hospitalier Sainte-Marie du Puy-en-Velay, avec lequel la structure se veut complémentaire. Une quarantaine de personnes viennent de l'établissement ponot. D'autres passent par des services psychiatriques et d'addictologie de la Loire. « Or, ces personnes ne souhaitent pas intégrer une maison de retraite traditionnelle. Elles ont l'image de l'Ehpad adapté aux personnes âgées », constate encore François Vérot qui résume : « Chez nous la moyenne d'âge est de 73 ans, la durée de séjour est de plus de 7 ans, 52 % des habitants de l'Ehpad souffrent de handicap vieillissant, 70 % sont suivis pour des troubles psychiques. La moyenne d'âge du pôle handicap est de 56 ans. » On l'a compris, l'accompagnement se fait au long cours.

Le projet architectural de modernisation de la maison doit répondre à la population accueillie. La direction des Cèdres et les associations de gestion s'appuient sur un récent rapport de la Cour des comptes parlant de l'accompagnement de ces personnes comme « d'un véritable enjeu de santé publique ». Ils entendent mettre en avant l'organisation, le cadre de

vie exceptionnel. Côté cadre de vie, des patios permettent de se déplacer sur une bonne partie du site par tous temps. Les « habitants » disposent pour la plupart de leur espace personnel : il ne reste plus beaucoup de chambres doubles (une demi-douzaine, NDLR). De nombreux ateliers sont égrenés tout au long de la semaine, grâce à trois animatrices et deux services civiques. Des activités telles que : pêche, équitation, sorties théâtre, production de miel...

Pour mener à bien son projet, François Vérot cite la bonne santé financière de l'établissement qu'il dirige

## Une structure « à l'équilibre »

Une structure « à l'équilibre », du moins sur la partie hébergement (plus difficilement au niveau de la dépendance, NDLR). La maison de retraite affiche un tarif à moins de 70 € sur l'hébergement (prix de journée), mais qui devrait augmenter dans quatre ou cinq ans de l'ordre de 3 € avec le projet architectural. Les problématiques de financement des soins sur le FAM et la MAS révélées en 2024 seraient en cours de résorption, à condition d'en passer par une réévaluation des dotations, selon François Vérot.

Les Cèdres, ce sont 35 emplois équivalents temps plein, 10 sur le pôle handicap, une trentaine de salariés d'un groupement de coopération, entité employeur mettant à disposition des personnels en fonction des besoins de plusieurs structures. Les équipes d'entretien sont également mutualisées. Les Cèdres représentent 6.000 m<sup>2</sup> habitables à entretenir.

Le site a beaucoup évolué ces dernières années. Il est loin le temps où il n'y avait qu'un seul bâtiment. Des premières années, seul a été conservé l'immeuble du Ramel, l'ancienne maison des aveugles. La dernière phase de travaux, la partie administrative, remonte à sept ans. La partie libérée a permis d'agrandir des logements de l'Ehpad. La MAS et le nouveau foyer d'accueil médicalisé ont été rajoutés. ●



« Venir aux Cèdres, c'est venir dans un jardin et un club de loisirs », estime François Vérot, directeur de la maison.



La maison de retraite est déjà organisée en quartiers de vie. Le projet architectural se construit autour.